

POSTE À POURVOIR

Immédiatement...

PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ

Elodie LOUBERE, en charge de ce recrutement

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE

service-recrutement@eure.fr

OU PAR COURRIER À

M. le Président
Département de l'Eure
Direction des Ressources Humaines
14, boulevard Georges-Chauvin
CS 72101
27021 EVREUX Cedex

Ergothérapeute (F/H) – Hôtel du Département – Evreux

Cadre d'emplois : Cadres territoriaux de santé infirmiers, rééducateurs, assistants médico-techniques (H/F) – catégorie A
Poste permanent

Soucieux d'attirer des talents pour assurer le bon développement de son collectif de travail, mais également de fidéliser/fédérer ses collaborateurs, le Département de l'Eure mène une politique dynamique en matière de qualité de vie au travail, de développement des parcours et d'égalité professionnels. Situé au cœur de la Normandie, le Département de l'Eure est à moins d'une heure de la capitale et de Rouen, cette situation géographique en fait un vrai atout alliant un environnement naturel et culturel reconnu, une offre de services et de commerces diversifiée.

Politique publique :

Au sein de l'équipe médico-sociale de la Direction Solidarité Autonomie, vous évaluez les capacités motrices, sensorielles, cognitives et physiques d'une personne. Vous analysez les besoins, son environnement et les situations de handicap et vous posez un diagnostic ergothérapeute. Vous contribuez à la mise en œuvre de la politique de prévention.

Description des missions :

Evalue les besoins en ayant une approche globale et fonctionnelle détaillant le degré d'autonomie de la personne dans son cadre de vie, comprenant l'entourage humain, le matériel à disposition et l'habitat; Identifie les capacités fonctionnelles de la personne;

Identifie les facteurs facilitant ou limitant la réalisation d'un geste ou d'une activité;

Evalue les retentissements physiques (moteurs et sensoriels), psychiques, mentaux et cognitifs de l'avancée en âge, examine l'interaction avec les facteurs environnementaux et personnels qui influencent la capacité de participation sociale de la personne. Evalue les besoins d'aides techniques et d'aménagements de l'habitat au domicile de la personne. S'appuie sur les évaluations déjà réalisées par les autres acteurs du champ gérontologique (ergothérapeutes hospitaliers, CLIC, EMS APA, ESA, ...);

Définit un plan individualisé, visant la compensation des pertes d'autonomie dans le respect des habitudes de vie de la personne et de son projet personnel;

Elabore un diagnostic ergothérapeutique déterminant des propositions d'actions sur l'environnement matériel et humain (proches-aidants, aidants professionnels, accueillants familiaux, ...). Elabore des propositions concrètes pour permettre la réalisation d'actes de la vie quotidienne à son domicile ou à l'extérieur (déplacements, communication, divertissements). Intervient, en complément, des principaux acteurs de l'adaptation et de l'amélioration de l'habitat : UMESH, ESA, SHERPA, ergothérapeute libéral...Communique le diagnostic ergothérapeutique aux partenaires concernés. Transmet les informations aux prescripteurs de l'évaluation (CLIC, Gestionnaire de cas, Réseaux de santé, TS APA, évaluateurs de la MSA, CARSAT, RSI). Favorise le lien avec le Médecin traitant.

Développe l'indépendance et l'autonomie.

Fait émerger les compétences de la personne et la rend actrice de son processus d'aides et de soin. Accompagne la personne et son entourage dans sa démarche d'adaptation du cadre de vie. Oriente la personne vers les dispositifs de prise en charge adaptés à sa situation. Conseille la personne dans le choix de l'acquisition d'aides techniques et/ou d'aménagement de l'environnement, aide à l'utilisation du matériel préconisé. Assure un suivi des préconisations réalisées et de l'utilisation effective des aides techniques. Fait le lien avec les acteurs de la prévention (ateliers de prévention de chutes...). Relais vers les autres professionnels de la réadaptation en lien avec le médecin traitant (ergothérapeute, ESA...).

A un rôle d'expertise.

Participe aux évaluations des besoins de la personne âgée en lien avec les différents acteurs du territoire (CLIC, réseaux de santé, gestionnaire de cas, TS APA, évaluateurs CARSAT-RSI-MSA...). Participe aux actions de promotion de la santé, de prévention ou de formation concernant les populations à risque de perte d'indépendance et/ou d'autonomie. Participe occasionnellement aux instances de concertation autour des situations individuelles mises en place par les CLIC (en fonction des situations). Propose des outils de communication et d'information sur les aides techniques aux professionnels (TS APA, évaluateurs de la CARSAT-MSA-RSI, réseaux de santé, gestionnaire de cas et CLIC). Travaille en collaboration avec les acteurs porteurs de programmes d'intérêt général (PIG), la DAH, l'ANAH... Aide à la réalisation des devis et apporte des conseils sur le financement.

Contribue à la mise en œuvre de la politique de prévention.

Participe à l'élaboration de projets structurants (schéma autonomie...). Contribue au diagnostic des besoins en matière de prévention en lien avec la CFPPA. Contribue à la mise en place d'actions de prévention notamment en lien avec la CFPPA. Favorise l'émergence d'un réseau d'ergothérapeute à l'échelle départementale et contribue à son animation.

Profil :

Etre titulaire du Permis B

Diplôme :

Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute.

Savoir et Compétences techniques :

Loi Hôpital, patients, santé et territoire;

Réglementation du code de la Santé Publique (L4331-1 et R4331-1);

Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement;

Elaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et de santé publique;

Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique;

Savoir être : Rigoureux, organisation, curiosité e dynamisme, autonome, sens du travail en équipe.

Lieu d'affectation : Direction Solidarité Autonomie – Service pôle domicile - Hôtel du Département – Evreux

Conditions d'exercice :

Déplacements fréquents avec la possibilité d'horaires décalés pour nécessité de service.

Avantage sur le poste :

Télétravail possible selon les fonctions, plan de formation dynamique, 50 jours de congés et RTT cumulés; accès au restaurant administratif, amicale du personnel, salle de sports, crèche.